

0320002D
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON
32008 AUCH CEDEX
Tel : 0562614250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 60

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2026

Réuni le : 30/06/2026

Sous la présidence de : Thierry Cornillault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2026

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif : ☒ [X]

Budget annexe : ☐ []

Pièce(s) jointe(s)

☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la DBM pour vote n°7

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0